Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

RELANCER L'INDUSTRIE

Faire le pari des investisseurs privés

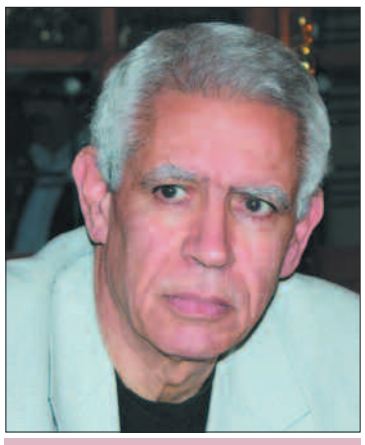

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

Il y a trois ans, ont eu lieu les «Assises sur la stratégie industrielle» sous le slogan «Un géant se réveille !» (excusez du peu !) Nous attendons, depuis le réveil du «géant» en plus sérieusement nous attendons de connaître le contenu précis de la nouvelle politique industrielle et de savoir si l'Etat algérien en a vraiment une pour les dix années à venir. Le ministère de l'Industrie et de la Promotion industrielle (MPPI) de l'époque avait édité et fait discuter, lors de ces assises, un document intitulé «Stratégie et politique de relance et de développement industriels». Trois séries de mesures y étaient préconisées. Elles concernent :

1/ Le mode d'organisation de la nouvelle industrie algérienne ;

2/ la politique d'investissement qui va y être déployée ;

3/ la manière dont l'activité industrielle va être régulée.

L'organisation du secteur industriel

Dans la «stratégie» Temmar, les entreprises industrielles publiques sont maintenues pour la plupart d'entre elles. Elles devaient être financièrement assainies, regroupées par branche d'activité et ouvertes au partenariat étranger. L'Etat n'envisageait pas de s'appuyer d'abord sur l'entreprise privée pour relancer l'industrie. Il disait même donner ses faveurs à l'entreprise publique, quitte à la restructurer tel que nous venons de le rappeler.

Le mode d'accumulation dans le secteur industriel (l'investissement)

Cette stratégie de développement industriel repose d'abord et avant tout sur l'apport financier de l'Etat qui restera gros investisseur sans exclure, bien évidemment, l'investissement privé national et étranger tout en cherchant à le contenir tout de même.

L'Etat investira probablement et chaque fois qu'il le pourra en partenariat avec les investisseurs privés, notamment étrangers, mais il ne se retire pas de l'effort d'investissement, notamment dans les gros projets qui concerneront les industries mécaniques, pétrochimiques, électriques et électroniques, chimiques et pharmaceutiques. Relevons ici que les choix sectoriels de la politique industrielle des années 70 étaient maintenus (et le sont encore). Le document du MPPI précisait d'ailleurs qu'il ne s'agissait pas «seulement de réformer l'environnement institutionnel et économique national et de laisser les agents privés et les investisseurs décider souverainement de leurs choix et les forces du marché jouer librement», voila qui est clairement dit : l'Etat reste actif et bien actif.

Le mode de régulation

Dans le domaine de la régulation, l'Etat intervient pour orienter les décisions des investisseurs dans le sens voulu et arrêté par la stratégie industrielle. Il ne s'agira pas de régulation directe faite d'injonctions administratives d'obligation de faire ou de ne pas faire mais de régulation indirecte en corrigeant «les effets indésirables du marché».

Si on devait résumer la stratégie industrielle de Temmar en un minimum de mots, on retiendrait trois grandes idées :

a) le rôle prééminent de l'Etat dans l'investissement et dans la régulation est confirmé ;

b) la plus grande partie des plateformes et des entreprises industrielles publiques existantes sont récupérées et leur capital sera ouvert à des partenaires étrangers dont il est attendu un apport en technologie et en management ;

c) le rôle et la place de l'entreprise privée nationale sont reconnus sans être définis avec précision et le soutien de l'Etat qui leur est indispensable dans cette phase de relance de l'ambition industrielle de l'Algérie n'est pas souligné.

Il faut observer déjà ici que l'on en est toujours là jusqu'à aujourd'hui.

Ces orientations de la stratégie industrielle (dont on ne sait plus quel sort lui a été réservé) appellent de notre part les observations suivantes :

1/ Au plan théorique et en matière de politique industrielle, il y a aujourd'hui deux thèses principales en débat sur le rôle de l'Etat dans ce domaine.

a- La première thèse insiste sur le rôle de l'Etat qui doit, surtout dans les pays du Sud, définir par une politique volontariste, les nouvelles spécialisations, mobiliser les ressources pour l'investissement et compter d'abord et surtout et avant tout sur ses propres forces, l'investissement direct étranger étant au mieux, un complément à l'effort national et dont il ne faut attendre aucun miracle.

Selon ce point de vue, l'Etat doit reprendre l'investissement industriel, consolider les instituts de formation de cadres compétents, développer la recherche-innovation.

Cette approche semble être celle qui est retenue actuellement en Algérie.

b- La seconde thèse débattue est celle qui défend l'idée d'une nouvelle politique industrielle en phase avec les contraintes qu'impose la mondialisation. Cette nouvelle politique industrielle (nous préférons parler, quant à nous, de stratégie industrielle) suppose un nouveau rôle de l'Etat. Aujourd'hui, ce sont bien les firmes internationales qui imposent leurs stratégies et pas seulement dans l'industrie.

Elles sont elle-mêmes obligées d'intégrer dans leur démarche les nouvelles caractéristiques du contexte mondial dont on peut citer :

- l'accélération du libre-échange
- le développement des réseaux d'information et de communication
- la baisse des coûts de transport
- la hausse des coûts de la recherche-innovation.

Ces nouvelles données obligent les firmes internationales à rechercher des économies d'échelle, à réduire leurs coûts, à développer des facteurs de compétitivité.

Elles externalisent leurs activités dans les pays qui ont les capacités de les accueillir. Elles ne cherchent plus à contrôler la gestion des partenaires étrangers par des prises de participation majoritaires. A la place, elles s'installent ou bien elles passent des contrats avec les entreprises locales lorsque celles-ci sont performantes. Les firmes internationales deviennent des firmes réseaux. Et participer activement «par le haut» au processus de mondialisation de l'économie, c'est pour les pays du Sud comme le nôtre, intégrer ces firmes-réseaux, s'intégrer dans les chaînes de valeur internationales en réalisant des segments du processus de production piloté par ces firmes internationales. Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler tout cela dans nos précédentes contributions.

Dès lors, pour les pays du Sud, cette mondialisation impose des restructurations industrielles, des restructurations offensives. Pour ne pas être laissé au bord de la route, il faut renoncer à certaines activités et en développer de nouvelles, plus performantes, plus novatrices, plus intégrées aux firmes-réseaux.

Les politiques industrielles et technologiques de type colbertiste avec rôle déterminant de l'Etat qui constituaient la pratique habituelle des gouvernements ne sont plus à l'ordre du jour.

De même, l'avantage compétitif ne repose plus sur l'avantage comparatif obligatoirement et la politique industrielle nationale devient pour une grande part, une politique de l'attractivité qui doit répondre à la question de savoir comment faire pour attirer les firmes internationales sur le territoire national, soit en tant que producteur, soit en tant que donneur d'ordres. Bien évidemment, cela ne signifie pas se désintéresser des entreprises nationales mais, au contraire, insérer celles-ci, qui sont de plus en plus des entreprises industrielles privées, dans des démarches de partenariat de production, de services, de recherche-innovation avec les entreprises étrangères.

La spécialisation des économies émergentes ne se fait plus «ex-ante» (à l'avance) en fonction de leur dotation en facteurs (capital, travail et ressources naturelles) mais en fonction des choix de localisation que font les firmes internationales. Les Sud-Coréens et les Japonais décident de s'installer en Algérie et notre pays devient spécialisé en électronique alors qu'au départ, l'Algérie n'a, là, aucun avantage comparatif. Les politiques «d'industries industrialisantes» et d'import substitution sont abandonnées pour les modèles «d'export promotion». Les politiques industrielles adoptées par le Maroc ou la Tunisie s'inscrivent dans cette nouvelle démarche. Penser une stratégie industrielle qui s'inscrit dans la durée ne peut plus se faire en autarcie, c'est-à-dire en ignorant ce qui se passe dans le monde, en ignorant comment l'industrie mondiale est en train de se reconfigurer, non plus par le fait des Etats seuls mais aussi et de plus en plus par celui des firmes internationales et des fonds d'investissement.

Où en est-on aujourd'hui dans notre pays ? Il y a certes des idées de projets çà et là mais quels sont les grands choix :

1- Plutôt l'investissement privé ou surtout l'investissement public ?

2- Plutôt reconquérir le marché intérieur ou aller plus résolument sur les marchés extérieurs ?

3- Une industrie à haute intensité technologie ou une industrie de masse ? L'Algérie n'a pas d'avenir en dehors de l'industrie. Qu'attend-on pour mettre à plat tout ce qu'il y a à faire dans ce secteur ?!

On peut, en tout cas, d'ores et déjà attirer l'attention sur les données de l'équation que nos gouvernants ont à résoudre (et le plus tôt serait le mieux).

1) La demande sociale va exploser (logement, éducation, santé et, bien évidemment emploi) ;

2) le peack-oil est déjà là (nus entrons dans la courbe déclinante de production des hydrocarbures).

1 + 2 signifie qu'au moment même où la demande sociale à satisfaire va augmenter, les ressources financières de l'Etat vont diminuer ;

3) l'Etat a préparé, par des énormes investissements dans les infrastructures, la formation, l'éducation un contexte favorable à l'investissement productif ;

4) l'épargne privée disponible dans le pays est importante.

3 + 4 signifie que le privé peut investir et développer l'entreprise pour peu que l'Etat remplisse son rôle de facilitateur.

A. B.

POUSSE AVEC EUX !

Plaidoyer pour le respect des règles postales !

Par Hakim Laâlam
laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Les sénateurs opposés au marché de la fripe. Ah ! Bon ! Pourtant, à voir le nombre…

…de vieux machins fripés qui encombrent le Sénat…

Il paraît que c'est la guerre ! Au début, ce qui n'était que rumeur n'avait suscité que quelques rares grognements, voire un dédain suprême. Mais là, nous n'en sommes plus aux rumeurs. L'information est recoupée et confirmée. Les consultations politiques ne sont pas terminées. Et Abdekka va, à son tour, recevoir des personnalités. Un quota d'invités à lui, rien qu'à lui. Il a suffi de cela pour mettre le feu dans le sérail. Plus particulièrement dans la partie du sérail qui a déjà été reçue par l'Oncle Ben. En vertu de quoi ceux-là n'ont eu droit qu'à des consultations avec le «chargé de la boîte aux lettres», alors que d'autres vont avoir les honneurs du bureau presque ovale du châtelain ? Certains parmi les reçus du second collège n'hésitent pas à balbutier entre leurs lèvres pourtant réputées cousues des mots comme «ségrégation» «apartheid» ou encore «mépris». D'autres, plus offensifs, demandent des comptes. Sur quelle base des interlocuteurs politiques ont-ils droit au premier collège des consultations alors que d'autres ont été casés dans le second collège ? Une question d'autant plus gênante que dans le lot des favoris du Palais, ceux qui seront reçus par le châtelain lui-même, figurent des personnes qui n'hésitent pas à s'affirmer de nationalité étrangère. Des étrangers reçus par Abdekka, alors que des autochtones n'ont eu droit qu'à un café avec l'Oncle Ben ? Un vent de révolte se lève déjà à l'horizon bouché du pays. Un vent d'autant plus menaçant que circulent d'autres rumeurs encore plus malsaines. Ainsi, il se dit qu'une enveloppe de proposition remise par un interlocuteur du premier collège aurait plus de poids que dix enveloppes réunies déposées sur le bureau de l'Oncle Ben par les invités du premier round. Ce qui, en soi, défie toutes les règles de la poste et de l'acheminement du courrier. Un secteur où la règle d'or est de traiter toutes les lettres de la même manière, les bafouilles se valant entre elles, l'essentiel étant qu'elles parviennent à destination. Pour l'heure, ni le châtelain ni l'Oncle Ben en charge de la Grande Poste n'ont tenté de dissiper toutes ces rumeurs et chasser ainsi les vents mauvais qui agitent nos palmiers. Tous deux se murent dans un silence postal terrifiant. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.